

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 19
- votant par procuration 10
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 4 avril 2025.

xxx

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-sept mars, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, Mme Arlette LECACHEUR, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Marie-Hélène LONGO	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
Mme Michelle DAJON	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Nathalie CASTEL	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Omar BELGHACHEM
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Tarek HAMMAN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Patrick WALCZAK	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI
Mme Jennifer BEAUMONT	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM

Absent :
//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Tarek HAMMAN est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n° : D.22/04.25

Objet : Budget Primitif 2025 - Ville
Versement de subventions aux associations et organismes

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 03.04.2025

Délibération n° : D.22/04.25

**Objet : Budget Primitif 2025 - Ville
Versement de subventions aux associations et organismes**

Monsieur BELGHACHEM rappelle que dans le cadre de la politique qu'elle mène en faveur des associations, la Ville de Lillebonne leur attribue, chaque année, des subventions afin de les aider à faire face à leurs dépenses de fonctionnement et leur permettre de développer diverses activités et actions.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1611-4,

Vu les dossiers fournis par les associations (pièces comptables, budget prévisionnel...) dans le cadre de leurs demandes de subventions pour l'année 2025,

Considérant la volonté de la Ville de Lillebonne d'accompagner des associations par un soutien financier, dans le cadre du vote du budget primitif 2025 de la Ville,

Considérant que la seule présence de conseillers intéressés au cours de ladite délibération peut influencer le vote du Conseil Municipal, les élus membres des associations et organismes concernés ne prennent pas part au débat et se retirent au moment du vote de la présente délibération,

Considérant qu'afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les élus se déclarant membres des associations et organismes concernés par l'attribution de subvention(s) ne prennent pas part au vote de la délibération.

Considérant qu'afin d'éviter d'influencer le vote du Conseil Municipal et afin d'éviter tout conflit d'intérêt, 17 élus membres d'associations (Mme le Maire, M. MORO, Mme LONGO, M. LEMAÎTRE, Mme MANDEVILLE, M. SZALEK, Mme BAILLEUL, Mme BEAUDOIN, Mme DAJON, Mme POLLET, Mme CASTEL, M. GIMAY, Mme OUF, Mme LECACHEUR, M. CIBOIS, M. GOGNET, Mme TAKARLI) ne prennent pas part au débat, se retirent au moment du vote et ne prennent pas part au vote de la délibération n°D.22/04.25,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser le versement de subventions à divers organismes et associations dont les montants sont prévus sur différentes fonctions, selon la liste qui figure en annexe de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 10 VOIX POUR

(M. BELGHACHEM, Mme PATIN, M. MOUDJIH A FIONG, M. HAMMAN, M. LEPAREUX, M. BELGHACHEM, M. GONZALEZ, Mme DUHAMEL, Mme BEAUMONT, Mme DE MILLIANO)

Etant précisé que M. LEPAREUX, M. GONZALEZ, Mme DUHAMEL et Mme BEAUMONT ayant donné respectivement pouvoir à M. BELGHACHEM, M. HAMMAN, Mme PATIN et à M. BELGHACHEM, élus non membres d'associations, leurs voix ont donc été comptabilisées.

LES 17 ELUS MEMBRES DES ASSOCIATIONS N'ONT PAS PRIS PART AU DÉBAT, SE SONT RETIRÉS AU MOMENT DU VOTE ET N'ONT DONC PAS PRIS PART AU VOTE.

Etant précisé que M. WALCZAK et Mme COUTURE ayant donné respectivement pouvoir à M. GOGNET et à Mme TAKARLI, élus membres d'associations, leurs voix n'ont donc pas été comptabilisées.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne

Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Tarek HAMAN.

BP 2025-BUDGET VILLE
Conseil Municipal du 3 avril 2025

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)	Subvention exceptionnelle (en €)	TOTAL 2025 (en €)
FONCTION 020				
FONCTION 028				
ACPG-CATM Section Lillebonne	700,00	Œuvres sociales	Subvention exceptionnelle (dont subvention exceptionnelle aux sinistrés de Mayotte, délib. N°D.04/03.25 du 06/03/2025)	6 000,00
Agir pour le lotissement du Hameau du Becquet	200,00			
Association des Jardins du Hauzay	900,00			
Association des Jardins du Becquet et du Catillon	900,00			
Association des Jardins du Four à Chaux	900,00			
Comité Local du Souvenir Français	350,00			
FNACA	700,00			
Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire	200,00			
UNADIF-FNDIR	150,00			
Union Locale de la CGT	400,00			
Union Syndicale CFDT	1 700,00			
CFE-CGC - Union Locale de Lillebonne	400,00			
			Transport 11 novembre	2 400,00
				200,00
				900,00
				900,00
				900,00
				350,00
				700,00
				200,00
				150,00
				400,00
				1 700,00
				400,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)	Subvention exceptionnelle (en €)	TOTAL 2025 (en €)
Union Locale Force Ouvrière	400,00			400,00
Epi C'Bon 76	2 000,00			2 000,00
Fonction 04				
Jumelage de Lillebonne	4 500,00			4 500,00
Entente et Amitié France Allemagne Caux Vallée de Seine	350,00			350,00
Fonction 12				
Amicale des Sapeurs Pompiers	6 200,00	Sainte Barbe	4 800,00	11 000,00
Fonction 31				
Association Culturelle Julibona	629 500,00	Remboursement salaires Ateliers Théâtre scolaires	52 000,00 18 000,00	701 500,00
Groupement Philatélique et Cartophilie Caux Vallée de Seine (GPCCVS)	500,00			500,00
Orchestre d'Harmonie de Lillebonne	3 800,00			3 800,00
D/Mesure	200,00			200,00
Fonction 31 6				
Spectacula	2 500,00			2 500,00
Fonction 30				
Union Sportive Lillebonnaise	51 896,60	Sponsoring convention USL Transport extraordinaire	5 500,00 1 925,00	218 116,40

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)	Subvention exceptionnelle (en €)	TOTAL 2025 (en €)
U.S.L. Foot		43 251,94 15 000,00 100 542,86 921,00 3 700,00 15 000,00		19 621,00
U.S.L. Judo		500,00		500,00
U.S.L. Basket		2 300,00		2 300,00
U.S.L. Tennis		300,00 300,00 100,00 5 500,00		6 200,00
U.S.L. Dojo 76 Karaté		800,00	1 300,00 50e Anniversaire	2 100,00
U.S.L. Hand Ball		400,00 850,00 2 300,00		3 550,00
U.S.L. Boules		2 000,00 600,00 2 200,00		4 800,00
U.S.L. Danse passion		400,00		400,00
U.S.L. Badminton		5 000,00 800,00		5 800,00
Vélo Club Lillebonnais		550,00 750,00		9 790,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)	Subvention exceptionnelle (en €)	TOTAL 2025 (en €)
USL Ecole de catch normande		Trio Normand Grand Prix de la Ville	5 390,00 3 100,00	2 000,00
USL PATINAGE		Participation matériel Ring Gala	2 000,00 400,00	400,00
GABS	1 491,50	Subvention Transport Subvention encadrement BEES	547,25 6 844,95	8 883,70
Objectif V.I.T.	6 330,80	Ronde des Gaulois Subvention Transport	3 620,00 1 400,81	11 351,61
Association de Pêche et Pisciculture (AAPMA)	1 750,00	Ecole de Pêche	1 050,00	2 800,00
RallyeN Caux		Rallye Pays de Caux	3 200,00	3 200,00
Radicatrail		Radicatrail	3 300,00	4 800,00
Gymnastique volontaire	850,00		1 500,00	850,00
Association Majorettes "Les Chaperons Rouges"	1 300,00	Frais de transport	500,00	1 800,00
Association sportive des Sapeurs Pompiers	960,00	La Fournaise Urban trail Lillebonne	1 700,00 1 200,00	3 860,00
24 Voie Romaine		24h voie romaine	1 200,00	1 200,00
UNSS Lycée	480,00			480,00
Ecoles de Sport		Ecoles de Sports	14 000,00	14 000,00
ticket Sport		tickets Sport	4 500,00	4 500,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)	Subvention exceptionnelle (en €)	TOTAL 2025 (en €)
Fonction 338 Maison des Jeunes et de la Culture	143 000,00	Plan Jeunes Convention objectifs Ateliers Théâtre	61 000,00 27 000,00 3 500,00	234 500,00
Fonction 410 Association Familiale Région Lillebonnaise	2 200,00		1 100,00 50 e anniversaire	3 300,00
Croix Rouge Française - Section Aide Alimentaire	8 200,00			8 200,00
Croix Rouge Française - Section Urgence et Secourisme	2 800,00			2 800,00
Fonction 412 JALMALV	200,00			200,00
Bulle Rose	1 000,00			1 000,00
La Fabrique A Proj-Et	1 000,00			1 000,00
Fonction 4212 Association Domicile Emplois Familiaux (ADEF)		Aide et maintien au domicile	2 300,00	2 300,00
Tirilogue		Loyer futura 2	1 832,00	1 832,00
Fonction 4228 Assistance Secours à l'Enfance Abandonnée (ASEA)				
Fonction 4238 Club de l'Amitié	1 400,00		Bourse d'études 400,00	400,00
				1 400,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)	Subvention exceptionnelle (en €)	TOTAL 2025 (en €)
Fonction 424 Banque Alimentaire du Havre et de la Pointe de Caux	2 000,00			2 000,00
Emmaüs	1 000,00			1 000,00
La Beauté Solidaire	5 000,00			5 000,00
Fonction 432 Cité Commerciale de Lillebonne	4 000,00			4 000,00
Fonction 70 Le clan des félins	1 200,00			1 200,00
La petite Ferme aux Merveilles	1 000,00			1 000,00
TOTAL	896 508,90	436 375,81	13 500,00	1 346 384,71

989 915,00 €	TOTAL
85 500,00 €	Restauration
	FONCTION 020
0,00 €	Développement économique
	FONCTION 90
904 415,00 €	C.C.A.S
Montant (€)	FONCTION 420

ETAT DES SUBVENTIONS 2025
Budgets annexes

**SUBVENTIONS ECOLES
BUDGET 2025**

ECOLE	NOMBRE D'ELEVES	SORTIES PEDAGOGIQUES	DEPANNAGE	TIMBRES	TOTAL
Credit/enfant		2,55 €	1,07 €	0,82 €	4,44 €
Maternelle Clairval	82	209,10 €	87,74 €	67,24 €	364,08 €
Maternelle Clatigny	108	275,40 €	115,56 €	88,56 €	479,52 €
Maternelle Triolet	68	173,40 €	72,76 €	55,76 €	301,92 €
(211) SOUS TOTAL					1 145,52 €
Arrondie					1 160,00 €
Elémentaire Clairval	138	351,90 €	147,66 €	113,16 €	612,72 €
Elémentaire Clatigny	185	471,75 €	197,95 €	151,70 €	821,40 €
Elémentaire Prévert	128	326,40 €	136,96 €	104,96 €	568,32 €
(212) SOUS TOTAL					2 002,44 €
Arrondie					2 050,00 €